

Billet d'un Combiar – FAVJ du 17 septembre 1941 –

« Schabzieger » et vacherin – par Rochat-Cenise -

Lorsque j'ai pris connaissance, un certain récent dimanche matin, des modalités du rationnement des fromages, j'avoue que le « Schabzieger » échappant à la mise en carte ne m'a causé aucune joie. Je ne suis pas un mangeur de « Schabzieger » et si nos Confédérés d'outre Sarine en déduisent que je n'ai rien du gourmet, je me consolerais à la pensée que nous sommes nombreux dans ce cas en Suisse romande.

Et je me suis reporté mélancoliquement à nos régals de Suisses exilés, aux coups de téléphone qui, soudain, nous harponnaient à la maison ou au bureau. « Mon vieux, on vous attend demain. Je viens de recevoir du fromage du pays. On fera une de ces fondues... » J'ai évoqué le cadeau que fit, l'autre année, un de nos plus sympathiques Conseillers d'Etat aux quelques compatriotes qui l'avaient accueilli à Paris. Il leur envoya à chacun un superbe vacherin de la Vallée de Joux. Il ne pouvait mieux choisir et je ne suis pas le seul à regretter qu'il ne nous en reste que le lointain parfum.

A ce propos, je trouve par hasard, dans un hebdomadaire syndicaliste, « Le Grutli », ces remarques qui n'ont sans doute rien à faire avec le syndicalisme mais qui n'en sont pas moins pertinentes. Il s'agit des « différences intérieures » qui caractérisent les diverses nations suisses. Et l'auteur de l'article, Alphonse Morel, écrit à propos de ces différences :

« Celles-ci doivent être respectées dans les modalités d'application des restrictions. Les Tessinois consomment de la « polenta » et des pâtes et les Suisses romands sont grands amateurs de pain. Sauf erreur, les Tessinois bénéficient d'un traitement de faveur pour les autres parties de la Suisse chaque fois que les circonstances l'indiquent.

« Nous avons été frappés récemment par le rationnement du fromage. On sait qu'au temps où l'on invitait le peuple suisse à en consommer davantage, la Suisse romande, et spécialement le canton de Vaud, faisaient allègrement leur devoir. Il n'est pas juste, aujourd'hui que cette denrée est mesurée, d'en accorder une ration identique à tous les Suisses, parce que la privation, inexistante pour certains, est très dure pour les autres.

« Il est surtout excessif que des spécialités comme le vacherin de la Vallée de Joux, soient aussi l'objet d'un rationnement uniforme. Ce produit spécial de la terre vaudoise doit demeurer chez nous et il n'est pas admissible que nous en soyons privés au profit de Confédérés auxquels nous laisserons volontiers leurs propres spécialités. »

Je ne sais pas si je suis un abominable égoïste, un mauvais Suisse ou si, tout simplement, j'aime trop notre vacherin. En tout cas, je suis entièrement de l'avis exprimé plus haut. Et j'accepte, pour tout le temps qu'il me reste à vivre, de renoncer au « Schabzieger » si on augmente, aujourd'hui, ma ration de vacherin.

